

UNE EUROPE DE L'EXCELLENCE

LA STRATÉGIE DE LISBONNE : DES DÉCLARATIONS AUX RÉSULTATS

Adopté par le Groupe Socialiste au Parlement européen, janvier 2005



Bureau du Groupe du PSE

Martin SCHULZ	Président
Harlem DÉsir	Vice-président
Bárbara DÜHRKOP DÜHRKOP	Vice-président
Robert GOEBBELS	Vice-président
Magda KÓSÁÑÉ KOVÁCS	Vice-président
Pasqualina NAPOLETANO	Vice-président
Hannes SWOBODA	Vice-président
Jan Marinus WIERSMA	Vice-président
Linda McAVAN	Trésorier
Poul Nyrup RASMUSSEN	Membre <i>ex officio</i>

Chefs de Délégation du Groupe du PSE

France	Bernard POIGNANT
Espagne	Enrique BARÓN CRESPO
Allemagne	Bernhard RAPKAY
Royaume-Uni	Gary TITLEY
Italie	Nicola ZINGARETTI
Portugal	Edite ESTRELA
Pologne	Marek SIWIEC
Hongrie	Csaba TABAJDI
Grèce	Stavros LAMBRINIDIS
Autriche	Maria BERGER
Belgique	Philippe BUSQUIN
Pays-Bas	Max VAN DEN BERG
Danemark	Poul Nyrup RASMUSSEN
Suède	Inger SEGELSTRÖM
Estonie	Toomas Hendrik ILVES
Finlande	Reino PAASILINNA
Malte	John ATTARD MONTALTO
Slovaquie	Monika BENOVÁ
République tchèque	Libor ROUCEK
Lituanie	Aloyzas SAKALAS
Irlande	Proinsias DE ROSSA
Luxembourg	Robert GOEBBELS
Slovénie	Borut PAHOR

Préface

2005 a marqué l'arrivée à mi-parcours de la « Stratégie de Lisbonne », une stratégie sur 10 ans pour le développement économique, social et environnemental de l'Europe. Ce rapport a été établi par le Groupe du PSE au Parlement européen en janvier 2005, comme contribution au Sommet de Printemps 2005 de l'UE, qui avait pour tâche d'évaluer et de relancer la Stratégie de Lisbonne. Il nous a également servi de base pour la résolution adoptée par le Parlement européen le 9 mars. Après le Sommet, le rapport continuera à orienter les travaux du Groupe du PSE sur la mise en œuvre de la Stratégie, qui sera la première priorité de l'Union au cours des 5 prochaines années.

*Nous espérons que les analyses et les recommandations de ce rapport du Groupe du PSE joueront leur rôle dans la bataille pour une véritable **Europe de l'Excellence**.*

Harlem Désir

Vice-président du Groupe du PSE
Modèle économique et social

Robert Goebbels

Vice-président du Groupe du PSE
Développement durable et compétitivité

QU'EST-CE QUE LA STRATÉGIE DE LISBONNE ?



Le Conseil Européen de Lisbonne de mars 2000 a fixé à l'Europe un nouvel objectif stratégique pour la nouvelle décennie : « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». La stratégie définie pour atteindre cet objectif a été baptisée « stratégie de Lisbonne ».

Les politiques de la stratégie de Lisbonne

Introduction

Les discussions sur la Stratégie de Lisbonne sont surchargées de complexité, mais la présente contribution à l'évaluation à mi-parcours de cette Stratégie développe seulement trois thèmes sur la question de savoir pourquoi les cinq premières années du processus ont été une déception, bien que des progrès aient été enregistrés dans certains domaines, et ce qui doit se produire si nous voulons que les cinq prochaines années soient meilleures.

1. La principale faiblesse de Lisbonne réside dans sa mise en œuvre, en particulier par les Etats membres. Pour remédier à cette situation, le processus de Lisbonne doit être mieux ciblé, moins technocratique, plus démocratique, et impliquer dans le débat politique les acteurs du niveau national.
2. Les décideurs politiques doivent comprendre la stratégie, y croire et agir en conséquence.
3. L'Europe n'atteindra pas le niveau de croissance, d'emploi et de cohésion sociale dont elle a besoin si le cadre macro-économique européen n'est pas également en phase avec la stratégie de Lisbonne.

À mi-parcours, l'état d'avancement de la stratégie et la situation de l'économie européenne sont des sujets déjà bien connus. Le présent rapport n'entend pas s'ajouter à la kyrielle d'analyses existantes. Mais deux appréciations générales sur la situation de l'Europe et la nature des problèmes que la stratégie de Lisbonne est destinée à régler étayent nos propositions :

- En dépit de tous ses problèmes, l'Europe dispose d'une économie et d'un modèle social et environnemental qui supportent la comparaison avec n'importe quelle autre entité dans le monde. Dans une étude récente sur la qualité de vie dans le monde¹, les pays européens occupaient neuf des dix premières places du classement. Les économies nationales les plus prospères de l'UE devançant l'économie américaine pour la plupart des indicateurs économiques et sociaux.²

¹ Economist Intelligence Unit, novembre 2004

² A l'échelle de l'UE, les comparaisons sont à l'avantage des Etats-Unis pour certains indicateurs économiques importants, et à l'avantage de l'UE pour d'autres, ainsi d'ailleurs que pour la plupart des indicateurs sociaux.

- Quoi qu'il en soit, nous devons faire mieux. L'Europe est toujours à la traîne pour ce qui est de la croissance économique, du taux d'emploi et de certains indicateurs clés du dynamisme économique comme le taux d'innovation et la présence dans les secteurs à la pointe du progrès tels que les technologies de l'information, la biotechnologie et les nanotechnologies. Par ailleurs, de nouveaux défis comme le vieillissement de la population, la pression croissante sur l'environnement naturel et la compétitivité croissante du Japon, de la Chine, de l'Inde et d'autres, signifient que l'Europe est soumise à une pression plus forte que jamais pour améliorer ses performances.

➔ La stratégie de Lisbonne est le plan d'action de l'UE pour renforcer ses atouts. Bien des choses ont changé depuis que le Conseil Européen a lancé la stratégie en 2000. Nous avons beaucoup appris sur la difficulté de concrétiser cet objectif ambitieux. Ce qui n'a pas changé et ne devrait pas changer, c'est l'objectif de Lisbonne tel qu'il est cité dans le préambule du présent rapport. La stratégie est complexe et semée d'embûches. Mais le projet qu'elle propose à l'Europe, celui d'une économie dynamique et d'un bon modèle de société, est bien celui qui convient. C'est celui qui s'appuie sur les points forts propres à l'Europe et qui répond aux aspirations des citoyens européens. Le reste de ce rapport explique comment nous pouvons faire afin qu'il fonctionne mieux.

La stratégie de Lisbonne – à la fois complexe et simple

La stratégie de Lisbonne a été fortement critiquée pour sa complexité. Avec ses objectifs et instruments multiples au service de la politique sociale, environnementale et économique, elle a été assimilée à un arbre de Noël.

Cependant, au cœur de la stratégie de Lisbonne se trouve un élément très simple et pourtant mal compris. La stratégie de Lisbonne est l'expression du modèle économique, environnemental et social à travers lequel l'Europe construira son avenir – ce que nous appelons dans ce rapport une **Europe de l'excellence**. Lisbonne représente le choix européen d'une voie royale vers la compétitivité. Dans le cadre de ce modèle, il est tout à fait erroné d'évoquer – comme le font bon nombre de commentateurs – un marchandage entre les dimensions économique, sociale et environnementale.

L'essence de la stratégie de Lisbonne réside dans l'**interdépendance** des progrès économiques, sociaux et environnementaux. Un bref rappel peut s'avérer nécessaire pour celles et ceux – au sein des gouvernements nationaux et ailleurs – qui ne l'ont toujours pas compris.

Deux modèles pour un choix

La compétitivité de l'Europe au XXI^e siècle et la nature de la société européenne elle-même dépendent de la manière dont nous répondons à trois défis centraux de l'économie mondiale contemporaine :

- à la mondialisation elle-même, caractérisée par la pression de la concurrence croissante des pays industrialisés et de certains pays en voie de développement ;
- à une évolution constante et accélérée – non seulement des technologies, mais aussi des marchés, des goûts et des modèles économiques ;
- et à l'instabilité économique et politique chronique sur la scène internationale, ce qui a des conséquences sur les approvisionnements énergétiques, sur les tendances migratoires, sur l'environnement économique en général et sur le rôle géopolitique de l'UE – y compris la compétition entre différents modèles économiques et sociaux.

Exprimé par la déclaration de Lisbonne, le choix de l'Europe consiste à fonder sa stratégie de compétitivité sur l'excellence, la qualité élevée de ses infrastructures, ses services publics, son environnement, ses systèmes d'assistance sociale, sa main-d'œuvre, ses marchés de l'emploi, ses entreprises et bien davantage encore.

Ce choix reflète une reconnaissance clairvoyante que l'Europe n'a pas d'avenir à long terme si elle cherche à être compétitive en tant que producteur à bas coût dans l'économie mondiale. Nous ne pouvons ni ne devons tenter de nous aligner sur les coûts de main-d'œuvre les plus faibles, les mains-d'œuvre les plus malléables, les fiscalités les plus faibles, les normes environnementales, sociales, de santé et de sécurité les plus laxistes de nos concurrents. Ce type de stratégie n'est pas viable et nous ne pouvons sauver notre économie en détruisant notre société.

L'alternative de Lisbonne consiste à admettre que pour favoriser des investissements et créer un environnement dans lequel des entreprises concurrentielles au niveau mondial peuvent prospérer, le modèle social et environnemental de l'Europe n'est pas un obstacle, mais un allié. Les investisseurs choisiront l'Europe pour sa main-d'œuvre qualifiée, ses universités et centres de recherche dynamiques, ses communications de premier plan, son administration publique efficace, sa paix sociale, sa qualité de vie. Ce sont là les facteurs à l'origine de l'avantage compétitif européen, qui peuvent contribuer à développer les entreprises souples et dynamiques du XXI^e siècle.

UNE VOIE NORDIQUE VERS L'EXCELLENCE



Il y a plus d'une manière d'atteindre une haute compétitivité et une forte croissance économique. Les Etats-Unis représentent une approche, mais elle est loin du modèle social et environnemental européen. En Europe, le modèle nordique représente une alternative gagnante, en combinant la compétitivité économique, un système de sécurité sociale solide et des normes environnementales élevées. Le « Global Competitiveness Report 2004/2005 »³ classe les 3 pays nordiques parmi les 5 meilleurs au monde en termes de compétitivité démontrant qu'une fiscalité relativement élevée, un secteur public fort, de haut salaire, une bonne législation et protection sociale ne sont pas incompatibles avec la croissance et la prospérité, mais au contraire les favorisent. Ceci a été réalisé à travers la réforme du marché du travail ; l'engagement de l'argent public dans une politique active du marché du travail ; la priorité donnée à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ; la réduction au minimum du temps passé entre 2 emplois ; l'action en matière d'égalité des chances et de non-discrimination ; une stratégie en faveur d'emplois de haute qualité ; et le plus haut niveau de dépense de R&D, avec une attention particulière pour les technologies respectueuses de l'environnement.

La cohérence politique : la première étape vers le succès

Une bonne compréhension du modèle économique qui sous-tend la stratégie de Lisbonne est essentielle pour transformer cette stratégie en succès, car ce modèle a de larges implications pour la politique. Qu'il s'agisse des finances et services publics, des marchés de l'emploi, de l'éducation et de la formation, du marché intérieur, de la recherche et du développement, de la politique environnementale et des systèmes de protection sociale, pour tous les volets de la stratégie de Lisbonne, une condition préalable au succès consiste à poursuivre des politiques en phase avec le modèle de développement économique choisi. La deuxième partie du présent rapport énonce clairement ce que cela signifie pour chacun de ces domaines d'action essentiels.

Avant que les gouvernements européens ne puissent mettre en œuvre avec succès la stratégie de Lisbonne, ils doivent la comprendre. Trop souvent, en marge des sommets, les ministres et les Commissaires semblent suivre un autre modèle dans lequel la compétitivité est tout simplement synonyme de plus d'ouverture des marchés, de baisse des impôts et de déréglementation des entreprises, tandis que tout le reste est d'ordre cosmétique – un discours politique nécessaire, mais une diversion par rapport au véritable enjeu, à savoir rendre l'Europe compétitive. Il s'agit certainement d'une stratégie, mais ce n'est pas la stratégie de Lisbonne.

³ Forum Economique Mondial

Venons-en donc aux faits. La Commission et le Conseil européen doivent se servir de l'évaluation à mi-parcours pour décider s'ils prennent au sérieux la stratégie de Lisbonne et le modèle économique et social fondé sur une Europe de l'excellence. Si la réponse est affirmative, alors chaque politique concernée par Lisbonne devra se conformer à ce modèle, ce qui suppose une réflexion approfondie dans certains domaines.

Un agenda radical au service du succès

Défendre une Europe de l'excellence, défendre des normes sociales et environnementales élevées et des services publics de qualité, ce n'est pas défendre le statu quo. La thèse de ce rapport, c'est que ces éléments peuvent et doivent s'inscrire dans le cadre d'une option économique gagnante – même si les politiques sociales et environnementales existantes ou les cadres réglementaires en vigueur ne font pas toujours l'affaire. Le reste de ce rapport définit les changements radicaux nécessaires dans plusieurs domaines politiques essentiels si l'Europe entend réaliser ses ambitions de Lisbonne :

- **Libérer notre potentiel productif** : comment un marché domestique fort et unifié, doté d'une gouvernance économique cohérente, peut fournir un cadre macro-économique pour une économie européenne plus entreprenante et pour une croissance durable et des emplois de qualité. La progression de la croissance et de l'emploi est également une condition essentielle pour s'assurer que les réformes soient largement acceptées et soutenues.
- **Mise en œuvre, appropriation et démocratie** : ou comment une dimension démocratique plus forte et des instruments de gouvernance plus forts peuvent transformer le bilan inégal de l'UE et des Etats membres concernant la mise en œuvre de Lisbonne.
- **Des politiques au service de l'excellence** : énumèrent certains des changements nécessaires pour que l'excellence sociale et environnementale, l'esprit d'entreprise et l'économie de la connaissance deviennent une source d'avantage compétitif pour l'Europe dans l'économie mondiale.

Des politiques conformes à la stratégie

1. Libérer notre potentiel productif

Il serait inutile d'affirmer l'interdépendance des réformes structurelles et de la politique macro-économique si bon nombre de débats sur la stratégie de Lisbonne ne la passaient sous silence. Soyons donc clairs. Aucune économie ne peut exploiter son potentiel productif sans un cadre macro-économique favorable et approprié. La

stratégie de Lisbonne échouera en l'absence d'une politique macro-économique appropriée – et jusqu'à présent cette politique a fait défaut.

Ces dix dernières années, l'économie de l'UE a connu une croissance bien inférieure à son potentiel, ce qui a empêché la création de millions d'emplois potentiels. Les investissements privés et publics n'ont pas permis de générer de la croissance. De 4 % du PIB au début des années 1970, l'investissement public brut a chuté à 2,4 % dans la zone euro, et les investissements privés ont également chuté. L'investissement dans le capital physique et humain constitue le mécanisme de transition crucial d'une politique de stabilisation vers une croissance économique à long terme et un instrument clé de la stratégie de Lisbonne. Si la stabilité est un bien public qu'il convient de défendre, il n'y aura pas de stabilité sans croissance. Les réformes macro-économiques représentent donc un volet essentiel de toute initiative visant à ranimer la stratégie de Lisbonne.

Pourquoi la demande intérieure compte

Plus de 80 % des échanges de biens et services européens ont lieu au sein de l'UE. Un marché intérieur vaste et dynamique constitue donc le fondement indispensable de la confiance des entreprises, elle-même génératrice d'investissement, de croissance et d'emplois. Il s'agit également d'un puissant avantage dans le contexte de la concurrence internationale, dont jouissent nos plus grands concurrents comme les Etats-Unis, le Japon, la Chine et l'Inde. Dans les conditions actuelles, avec le dollar en chute spectaculaire, le rôle de la demande intérieure devient de plus en plus vital. Il faut stimuler la demande en dynamisant l'investissement. Cela repose sur une consommation soutenue, laquelle dépend à son tour de la défense du pouvoir d'achat des travailleurs.

Le taux de croissance de l'Europe pourrait croître de près d'1 % par an de 2005 à 2007, et de près de 0,5 % par an de 2007 à 2010 si le budget communautaire était dépensé dans son intégralité, si les taux d'intérêt étaient réduits, si l'on adoptait des politiques de la BEI visant à promouvoir les investissements privés et si les dépenses publiques des Etats membres et de l'UE étaient réorientées vers les objectifs de Lisbonne. Une telle politique permettrait de créer 3,4 millions d'emplois supplémentaires d'ici 2010, et jusqu'à 4,7 millions d'emplois au-delà.⁴

Les études de cette nature montrent que l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne sera anéantie si elle ne tient pas compte de l'impact – positif ou négatif – de la politique macro-économique sur les objectifs centraux en matière de croissance et d'emploi. Dans les cinq chapitres suivants, ce rapport explique comment stimuler la stratégie de Lisbonne grâce à la création d'un cadre macro-économique cohérent et orienté vers la croissance et à l'achèvement du marché intérieur.

⁴ "Momentum for recovery in Europe: promoting public and private investment" (PSE 2003). Tous ces résultats seront encore meilleurs si l'on tient compte de l'impact positif vraisemblable sur la confiance des investisseurs.

Réforme du Pacte de stabilité et de croissance

En septembre 2004, réagissant aux lacunes de plus en plus évidentes du Pacte de stabilité et de croissance, le commissaire Almunia a présenté des propositions de réformes visant à agir plus rapidement pour corriger les problèmes budgétaires, à mieux tenir compte de la conjoncture économique, à se concentrer davantage sur la viabilité des positions budgétaires, à renforcer la mise en œuvre et à améliorer la cohérence des instruments économiques communautaires.

Les propositions de la Commission représentent un grand pas en avant vers une politique macro-économique plus efficace et axée sur la croissance, qui deviendrait un élément essentiel de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne. Le groupe PSE estime toutefois que les réformes doivent aller plus loin.

L'une des principales faiblesses du Pacte réside dans son incapacité à admettre la distinction économique essentielle existant entre les dépenses courantes et les dépenses d'investissement, ce qui a pour effet que les investissements dont nous avons besoin si l'Europe entend réaliser ses objectifs de Lisbonne sont souvent la première victime de la rigueur budgétaire. Le pacte réformé devrait faire une claire distinction entre les investissements et les dépenses courantes, avec l'exigence que, durant le cycle économique, les gouvernements emprunteront seulement pour investir et non pour financer leurs dépenses courantes.

Ceci ne doit pas mener au laxisme budgétaire et comptable. La définition des dépenses à considérer comme investissement dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance devrait être strictement limitée à l'investissement dans l'éducation, les services sociaux, la R&D, les infrastructures de transport, communications et énergies renouvelables. En accord avec la philosophie de Lisbonne, une bonne part de l'investissement en éducation, traditionnellement considéré en termes de dépenses courantes, devrait être définie comme investissement.

Une gouvernance économique plus cohérente

La coordination économique entre les niveaux européen et national ploie sous une avalanche de plans et de rapports. Chaque année, les Etats membres doivent élaborer des rapports de stabilité et de convergence, des rapports sur l'emploi, des rapports sur les réformes structurelles, des rapports sur la mise en œuvre des Grandes orientations de politique économique, etc. Soit chaque année, plus de 300 rapports, noyant tout message politique clair. Il convient de rendre plus simple et plus cohérente la procédure afin de rassembler tous ces documents et de créer un point unique de contrôle public et parlementaire. L'Europe a besoin d'une coordination des politiques économiques bien plus efficace.

Nous proposons :

1. que chaque Etat membre adopte son **rapport triennal de coordination politique nationale** combinant les programmes actuels de stabilité et de convergence avec les rapports économiques et d'emploi en tenant compte des caractéristiques, priorités et diversités nationales.
2. que la pléthore actuelle de rapports annuels relatifs aux progrès de la stratégie de Lisbonne soit également remplacée par un seul « **plan de croissance et de cohésion**⁵ » triennal, qui constituerait la traduction nationale du « rapport de synthèse » annuel de la Commission, en résumant les progrès des années précédentes et en fixant des objectifs et calendriers pour l'année à venir.

Les Grandes orientations de politique économique, ainsi que les rapports nationaux de politique économique et les nouveaux plans nationaux de croissance et de cohésion, devraient jouer un rôle central afin de garantir la cohérence entre le Pacte de stabilité et de croissance, les politiques économiques et d'emploi nationales et la stratégie de Lisbonne. Les Orientations traitent déjà des questions structurelles et elles devraient devenir un outil de politique économique substantiel afin de déterminer la politique économique européenne de façon efficace, tant au niveau de la formulation que de la mise en œuvre. Les principaux objectifs des grandes orientations de politique économique devraient être une croissance durable et la création d'emplois. Elles doivent accorder la même attention à la composition des dépenses publiques et notamment à l'investissement, et mettre particulièrement en avant les liens entre les investissements publics et les objectifs de Lisbonne. Cette nécessité devrait transparaître au niveau national dans les plans et programmes nationaux.

Cette simplification – qui va plus loin que le rapport Kok – constituera un grand pas en avant non seulement vers une politique plus cohérente, mais également vers une transparence accrue et une prise en charge nationale renforcée de la stratégie de Lisbonne, auxquelles nous reviendrons plus tard dans ce rapport.

Enfin, le sommet de printemps 2005 devrait suivre le modèle du programme du marché unique de 1992, orientant la stratégie de Lisbonne vers un programme quinquennal ciblé, assorti d'un calendrier précis des étapes à franchir au niveau européen et national, sans remettre en cause le Conseil de printemps et son mandat d'orientation et d'évaluation.

LA FISCALITÉ ET LISBONNE



Une concurrence fiscale inéquitable constitue une menace pour la cohésion de l'UE. Les finances publiques sont réduites du fait de l'érosion et de l'évasion fiscales, et la charge fiscale est orientée vers le facteur de production le moins mobile – le travail –, ce qui est nuisible à l'emploi, un objectif essentiel de Lisbonne.

Dans le modèle de compétitivité basé sur le nivellement par le bas, la concurrence fiscale est une bonne chose. Mais dans le modèle de Lisbonne, qui repose sur l'excellence, sur une main-d'œuvre d'un niveau d'éducation et de qualification élevé, sur des services publics de haute qualité, sur des universités de niveau mondial – des finances publiques saines sont une composante essentielle et l'érosion de l'assiette fiscale constitue une menace qu'il convient de contrer. C'est une des raisons pour lesquelles le marché unique a besoin d'une approche coordonnée de la taxation des entreprises – non pas un taux unique mais bien une coordination progressive des assiettes d'imposition des entreprises, menant à terme à un rapprochement des taux européens de taxation des entreprises – éventuellement en suivant le modèle de la TVA et de la coordination des accises, par l'introduction de taux de taxation minimum et maximum.

La position des Etats membres sur les questions budgétaires et fiscales est un test décisif de leur sérieux à l'égard de la stratégie de Lisbonne. Des normes plus élevées en matière d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, davantage de R&D, de meilleurs infrastructures et services publics, la cohésion et l'intégration sociale, des politiques actives du marché du travail, tout ceci nécessite de l'argent public, du moins comme un des ingrédients de la recette. Mais trop souvent les gouvernements sont prisonniers de l'idée que seuls des impôts plus faibles peuvent générer la croissance et l'emploi. La réalité est tout autre. Notre message est le suivant : rien n'est gratuit. La stratégie de Lisbonne est le meilleur espoir pour le futur de l'Europe, mais il faut en supporter le coût.

Une politique monétaire européenne favorable à la croissance

L'objectif en matière d'inflation poursuivi par la Banque centrale européenne est plus restrictif que tout autre objectif du même type suivi par les banques centrales d'autres zones monétaires. Par ailleurs, il est asymétrique, amenant la banque à agir plus fortement contre les risques inflationnistes que contre les risques déflationnistes – alors que le problème persistant de l'Europe réside plus dans une demande insuffisante que dans une demande excessive, et plus dans la stagnation que dans l'inflation. Cinq ans après le lancement de l'euro, le temps est venu de réévaluer la politique monétaire européenne et de se pencher plus particulièrement sur la nature de l'objectif en matière d'inflation et d'écouter les critiques selon lesquelles les révisions du taux d'intérêt de la BCE – à la baisse ou à la hausse – sont souvent trop timides et trop tardives.

La BCE devrait contribuer plus largement à une reprise mondiale, à travers une politique monétaire promouvant, non seulement la stabilité, mais aussi la croissance et l'emploi en Europe, tout comme la mission de la Réserve fédérale américaine consiste à promouvoir à la fois la stabilité et la croissance de l'économie américaine. L'UE doit promouvoir une coopération monétaire globale plus étroite, afin de réduire la menace sur la croissance et les emplois européens engendrée par l'instabilité monétaire internationale.

Une politique européenne d'investissement

L'investissement public et privé est un facteur crucial de transformation tant des systèmes de production que d'éducation, des marchés du travail et de l'infrastructure. Une action commune est nécessaire pour renforcer les investissements publics et stimuler les investissements privés en tirant parti d'une plus grande efficacité d'une initiative nationale et européenne coordonnée.⁶ Une attention particulière devrait être accordée aux formes d'investissement les plus essentielles à la stratégie de Lisbonne – notamment dans la recherche et l'innovation, l'économie de la connaissance, l'éducation et la formation et les services publics.

Des programmes de cohésion soigneusement ciblés ont un rôle essentiel à jouer. Les plus importants gains de productivité de l'Europe proviendront d'une augmentation de la productivité dans les nouveaux Etats membres et dans les régions économiquement les plus faibles des anciens Etats membres, jusqu'à atteindre le niveau des régions de l'UE les plus avancées. Le 3^e rapport de la Commission sur la cohésion économique et sociale établit clairement la contribution des dépenses de cohésion aux objectifs de Lisbonne et propose des réformes pour se concentrer davantage sur ces objectifs. L'objectif de 0,46% pour les dépenses de cohésion, établi par le Conseil européen d'Edimbourg devrait être réalisé et tous les programmes communautaires devraient être redéfinis en phase avec les priorités de Lisbonne.


Avec l'élargissement, les problèmes liés à des infrastructures inadéquates ont également revêtu une nouvelle urgence. Dans de nombreux cas, cela nécessitera de gros investissements nationaux dans les infrastructures, et un financement européen supplémentaire. Les gains de compétitivité dans d'autres secteurs risquent d'être compromis en l'absence d'infrastructures de haut niveau en matière de transports, télécommunications, énergie etc.

Les réseaux transeuropéens, conçus spécifiquement pour combler les plus grandes lacunes des réseaux d'infrastructures européens, ont un rôle spécial à jouer en augmentant la flexibilité et l'efficacité de l'économie, en renforçant la cohésion territoriale, et en achevant pleinement le marché unique. Une fois pleinement mis en place, ils pourraient augmenter le taux de croissance de l'UE

⁶ Cette initiative pourrait s'appuyer sur la proposition de la Commission, dans sa récente communication sur les perspectives financières 2007-2013, de création d'un Fonds de croissance et d'ajustement.

de 0,2 à 0,3%, soit l'équivalent de 1 million d'emplois permanents supplémentaires à travers l'Union. Dans ce contexte, les projets prioritaires des réseaux transeuropéens à entreprendre avant 2010 devraient être garantis par un emprunt communautaire.

MESSAGE AU SOMMET DE PRINTEMPS : DU CONCRET POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

 Les sommets européens réaffirment régulièrement l'objectif d'investir 3% du PIB dans la recherche et 2% dans l'éducation supérieure d'ici à 2010, avant de se montrer incapables de concrétiser ces promesses. Pourtant la décision est entre leurs mains. Pour la R&D publique, la question relève de décisions budgétaires, aux niveaux national et de l'UE, compatibles avec l'augmentation demandée ; en moyenne, une augmentation de 6% des dépenses. De même, pour la R&D privée la gamme des incitants est bien connue. Nous avons besoin d'un engagement politique pour les utiliser.

Dans le contexte d'une politique d'investissement plus active, il convient de renforcer le rôle de la BEI en mettant l'accent sur les conseils et l'assistance technique fournis aux Etats membres et au secteur privé. Elle devrait accorder une priorité spécifique à l'accroissement des prêts de capital-risque et à l'aide aux PME. La révision à mi-parcours devrait également réexaminer l'idée de Jacques Delors d'obligations européennes destinées à financer des projets d'intérêt commun.

La révision du budget communautaire : une base financière pour la stratégie de Lisbonne

Les batailles liées aux dépenses sont aussi des batailles concernant le sort de la stratégie de Lisbonne. Ceux qui entendent poursuivre les objectifs fixés doivent adopter les moyens adéquats. Les Etats membres en particulier ne peuvent se contenter d'exprimer un engagement rhétorique en faveur de la stratégie de Lisbonne sans garantir la disponibilité des moyens budgétaires requis. Cela vaut tant à l'échelle nationale qu'européenne. Le Sommet de printemps devrait s'engager à élaborer des perspectives financières au service de la stratégie de Lisbonne.

L'Union européenne doit être mise en mesure de réaliser efficacement les politiques qui lui ont été confiées. Ceci requiert une source fiable et adéquate de ressources propres. Différentes sources potentielles méritent d'être examinées, y compris les idées d'impôt européen, à un taux faible, sur le transport routier de marchandises, sur les bénéfices des entreprises ou sur l'énergie.

La structure et la composition des dépenses de l'UE seront également décisives pour le succès de Lisbonne. La nécessité de dépenser les deniers publics en fonction des priorités politiques est assurément un principe élémentaire de la vie politique. Les nouvelles perspectives financières doivent permettre de réorienter et restructurer

fondamentalement le budget communautaire, de sorte qu'il soit plus clairement axé sur les objectifs de Lisbonne.

La proposition de « Fonds de croissance européen » présentée par la Commission pourrait permettre à l'Union de réagir plus rapidement aux changements économiques par le biais de mesures visant à stimuler la croissance, tandis que les fonds structurels et les programmes communautaires seraient repensés et révisés à la lumière des objectifs de Lisbonne. Les ressources du budget communautaire restées inutilisées chaque année devraient être transférées au fonds de croissance et d'ajustement le dotant de ressources assez importantes qui seraient consacrées, en priorité, aux programmes de Lisbonne. Les sommes visées sont considérables : en 2003, € 5,47 milliards ont été restitués aux Etats membres.

2. Mise en œuvre, prise en charge et démocratie

Le groupe de haut niveau Kok a confirmé une vérité qui va de soi : le principal problème de la stratégie de Lisbonne réside dans la médiocrité de sa mise en œuvre par les Etats membres. Sur 40 « directives » de Lisbonne adoptées depuis 2000, 7 seulement ont été transcrites par tous les Etats membres.⁷ Ceci est partiellement lié aux contraintes budgétaires existantes. Le groupe Kok a toutefois raison de mettre principalement cet échec sur le compte du manque de volonté politique, qui reflète à son tour une prise en charge insuffisante de la stratégie de Lisbonne au niveau national.

Lorsque les ministres retournent dans leurs capitales respectives, ils ne sont soumis qu'à une pression infime ou inexistante de la part des parlements, de la presse ou du public en vue de concrétiser les engagements qu'ils ont signés durant les Sommets. Cela s'explique partiellement par la complexité de la stratégie de Lisbonne, et partiellement par le manque de transparence de ses procédures. Nous soutenons la proposition du groupe Kok de se concentrer sur un nombre réduit d'objectifs, bien qu'à certains égards le choix des objectifs du groupe Kok soit déséquilibré. Nous avons expliqué plus haut comment simplifier les procédures visant à coordonner la mise en œuvre de Lisbonne à l'échelle européenne et nationale. Ci-dessous, nous soumettons de nouvelles propositions visant à :

- élargir le pouvoir d'influence des parlements nationaux et des partenaires sociaux sur la stratégie de Lisbonne – grâce à une capacité accrue d'élaborer et de contrôler le processus ;
- rendre les décisions et la mise en œuvre relatives à Lisbonne plus transparentes et plus compréhensibles.

⁷ La Commission devrait adopter une politique plus ferme et plus rapide pour la mise en œuvre des directives de l'UE. Dans l'histoire de l'UE, on ne trouve que 2 cas où des Etats membres se sont vus infliger une amende. Dans un des cas, la procédure a pris 12 ans. Pour sa part, le Parlement européen a un rôle à jouer en augmentant la pression démocratique afin que les engagements politiques soient honorés.

Une prise en charge nationale : un rôle pour les parlements et la société civile

Nous pensons que les parlements nationaux ont un rôle essentiel à jouer pour mettre l'agenda européen de Lisbonne à l'ordre du jour des travaux dans chaque Etat membre et qu'il est vital de renforcer la coopération entre le Parlement européen et les parlements nationaux pour inscrire la stratégie de Lisbonne dans le cadre du processus démocratique et la soumettre à un débat public, à un contrôle et à une responsabilité bien plus importants.

Les « plans nationaux de croissance et de cohésion »⁸ permettront aux Etats membres d'avoir une vue d'ensemble plus claire de la mise en œuvre de l'agenda de Lisbonne à l'échelon national et de définir leur propre stratégie à cet effet. Les parlements nationaux doivent jouer un rôle central dans la mise au point de la stratégie nationale et dans le contrôle de sa mise en œuvre, sans oublier la consultation des partenaires sociaux et des acteurs nationaux et locaux, afin d'établir une vaste coalition pour le changement qui se sente responsable de la stratégie nationale pour Lisbonne.

La coopération entre le Parlement européen et les parlements nationaux devrait devenir un élément clé permettant de combler le fossé entre la politique européenne et les politiques nationales. Le groupe PSE a déjà pris les premières mesures dans cette direction. A l'initiative des socialistes, le Parlement européen a créé, en décembre 2004, une nouvelle structure horizontale chargée de coordonner son travail sur la stratégie de Lisbonne et de préparer un forum interparlementaire avant le Sommet du printemps 2005. Si elle constitue une réussite, cette structure devrait devenir une composante permanente du processus de Lisbonne.

Une gouvernance plus ouverte à l'échelon communautaire

La mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne requiert une impulsion politique à l'échelle européenne, capable de faire progresser l'agenda conformément aux préférences et aux priorités des citoyens européens. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne au niveau communautaire relève dans une large mesure des délibérations du Conseil et de commissions de fonctionnaires. Le Parlement européen devrait être consulté à propos des instruments clés de coordination économique, y compris les Grandes orientations de politique économique, les lignes directrices pour l'emploi, la coordination de la politique sociale et le rapport de synthèse. Ceci doit avant tout rester un processus annuel centré sur le Sommet de Printemps. Le sommet social tripartite annuel devrait donner l'impulsion d'un dialogue civique vivifiant dans le processus de décision européen.

⁸ Voir la section « Une gouvernance économique plus cohérente », page 10

La nouvelle Commission devrait tirer profit de l'évaluation à mi-parcours pour également reprendre en considération les fonctions adéquates de la législation et de la méthode de coordination ouverte. Ces dernières années, la Commission, meurtrie et châtiée, s'est parfois appuyée trop lourdement sur la méthode de coordination ouverte, même lorsque le traité prévoyait une base juridique claire permettant une approche législative. Il est vrai que la gouvernance européenne devrait agir avec doigté, mais il arrive un moment où les intérêts de la stratégie de Lisbonne exigent des règles ou des normes communes, ce que la méthode de coordination ouverte ne peut assurer.

3. Des politiques au service de l'excellence

Le présent rapport défend trois arguments favorables à la poursuite de politiques d'excellence en matière sociale et environnementale, dans l'économie de la connaissance et ailleurs :

- Tout d'abord parce que le progrès économique doit être au service du progrès social. L'objectif de Lisbonne doit être une économie plus forte et une société meilleure. Nous devons améliorer les choses et non les aggraver.
- Deuxièmement parce qu'une nouvelle dynamique favorable à la stratégie de Lisbonne appelle à la mobilisation de tous les acteurs politiques et économiques, tous niveaux confondus. Vous ne pouvez mobiliser une société démocratique autour d'une stratégie qui tente de convaincre le public qu'à l'heure où l'Europe continue de s'enrichir, elle ne peut plus se permettre les avancées sociales et environnementales que les décennies précédentes ont pu tenir pour acquises.
- Troisièmement parce que ces politiques sont une composante essentielle de la stratégie européenne pour une compétitivité fructueuse.

L'introduction de ce rapport affirme que pour garantir le succès de la stratégie de Lisbonne, il faut avoir une vision claire du modèle de compétitivité sous-jacent de la stratégie, et faire en sorte que toutes les politiques mises en œuvre dans le cadre de Lisbonne soient compatibles avec ce modèle.

Nous ne prétendons pas que les normes sociales ou environnementales, par exemple, sont toujours bien adaptées aux exigences de la compétitivité. Parfois, des réformes sont nécessaires pour mieux réaliser nos objectifs de croissance durable et de compétitivité. Par contre, ces réformes ne peuvent signifier – comme certains en expriment le vœu – un nivellement vers le bas de ces normes. Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'excellence est une source de compétitivité européenne et non un obstacle. Voici quelques exemples de la manière dont cette conception peut forger nos politiques.

Faire de l'excellence sociale une source d'avantage compétitif

Dans un monde où le capital est de plus en plus mobile, la source d'avantage compétitif la plus durable constitue la main-d'œuvre. L'atout compétitif le plus précieux de l'Europe est sa main-d'œuvre, bien éduquée et formée, et qui dispose de l'autonomie et de la motivation nécessaires pour réagir à des changements constants. Ce facteur, ainsi que la nécessité de surmonter les obstacles qui écartent tant d'Européens du monde du travail, doivent être les principes conducteurs des politiques européennes relatives au lieu de travail et au marché de l'emploi.

Ce n'est pas un hasard si les pays scandinaves, qui ont adopté avec la plus grande détermination la stratégie de Lisbonne en matière d'excellence sociale, figurent parmi les pays européens les plus performants sur le plan économique. Ils se sont efforcés de fournir le type de vraie sécurité d'emploi qui repose sur notre capacité à entretenir une constante mise à niveau professionnelle, de sorte que l'on peut se maintenir et progresser sur le marché de l'emploi. Les gouvernements scandinaves ont investi massivement dans des politiques sociales et d'emploi actives, des compétences requises par l'économie de la connaissance y compris le transfert de savoir-faire aux travailleurs âgés et aux femmes actives qui, sans cela, auraient pu être exclus du marché de l'emploi. De la sorte, le marché de l'emploi peut évoluer tant qu'existe un dialogue social vigoureux, des systèmes de formation et d'adaptation professionnelles et un système de sécurité sociale qui ne laissent personne au bord du chemin.

L'excellence sociale et l'augmentation du taux d'emploi

De manière exceptionnelle, les acteurs politiques et économiques et les analystes sont tous d'accord pour dire que l'augmentation du taux d'emploi européen est une des tâches les plus urgentes de la stratégie de Lisbonne. Pour faire contrepoids au vieillissement de la population et à la diminution de la main-d'œuvre, nous devons recourir à toutes les ressources disponibles. Cela signifie entre autre, aborder la question de l'inactivité économique particulièrement en ce qui concerne les travailleurs âgés ou sans qualification, les immigrés et les minorités ethniques ; dès lors, les politiques contre l'exclusion sociale s'avèrent être, non pas de second ordre, mais un élément vital pour atteindre cet objectif central de Lisbonne.

Les responsables politiques doivent également prendre conscience du lien fort qui existe entre le taux d'emploi et la durabilité du modèle européen. Une des pressions les plus fortes en faveur de la réforme provient du nombre de plus en plus élevé de retraités par rapport aux travailleurs. Il s'agit en partie d'un problème lié à la démographie, mais l'âge effectif de la retraite a également décliné, mettant sous contrainte les systèmes de redistribution et faisant diminuer la main d'œuvre. Dans

de bonnes conditions, beaucoup de ces travailleurs souhaiteraient avoir l'opportunité de continuer à travailler. Une priorité de la révision à mi-parcours devrait être de leur donner cette opportunité.

LA PROTECTION SOCIALE : UNE PARTIE DU PROBLÈME OU UNE PARTIE DE LA SOLUTION ?

➤ Selon les chiffres publiés par Eurostat, l'Union européenne à 25 comptait plus de 15 millions de personnes dépendantes. Dans la plupart des pays, les services pour les personnes dépendantes sont insuffisants et ce manque est comblé par les femmes. D'après les données du Nord de l'Europe, où les services sont appropriés, on voit que le taux d'activité des femmes est beaucoup plus élevé que dans les autres pays européens. Cela signifie que la stratégie de Lisbonne ne peut absolument pas être dissociée des politiques de protection sociale et que, au contraire, ces politiques en font partie intégrante. Il faut rendre ce lien plus explicite.

Les femmes représentent le plus grand groupe des travailleurs exclus. Pour beaucoup d'entre elles, la décision de prendre un travail rémunéré dépend de la disponibilité et de l'attractivité du travail à temps partiel ou intérimaire. Grâce à la législation communautaire, le travail à temps partiel confère les mêmes droits que le travail à temps plein, y compris les avantages liés à la maternité et les congés payés, ce qui fait monter considérablement le taux d'emploi.

La solution pour augmenter le taux d'emploi réside dans une série de mesures sociales progressistes, incluant des mesures tendant vers l'équilibre entre travail et vie de famille. L'importance de telles mesures est sous-estimée par ceux qui ne jurent que par la dérégulation.

L'Europe a besoin, par exemple :

- de politiques actives du marché du travail, conçues pour réduire les périodes d'inactivité.
- de mesures de promotion de l'égalité des chances, tant sur le lieu de travail que dans la société, y compris la promotion du principe « à travail égal, salaire égal ».
- de davantage de formation et de formation continue, concentrées sur le concept d'apprentissage tout au long de la vie, pour assurer que les travailleurs européens sont à même de faire face aux changements continuels ; il faut cibler en particulier les groupes les plus souvent exclus du marché du travail par manque de formation, y compris les travailleurs âgés, les immigrés et les minorités ethniques.

- d'une lutte contre la culture des longs horaires de travail, promotion de droits égaux pour les travailleurs temporaires, lutte contre le racisme et le harcèlement à l'intérieur et en dehors des lieux de travail.

Les décideurs politiques doivent aussi admettre que le sujet de l'immigration fait partie des questions posées à l'UE par une population vieillissante et une main-d'œuvre en diminution. Même si l'objectif majeur de Lisbonne d'un taux d'emploi de 70% était atteint en 2010 et maintenu par la suite, le nombre de personnes employées dans l'Europe des 25 chuterait vraisemblablement de 20 millions d'ici à 2030. Etant donné que l'on ne peut s'attendre ni à une augmentation du taux de fécondité ni à une croissance de la productivité pour compenser ce phénomène, la conclusion est qu'une immigration contrôlée, dans l'esprit équilibré de l'agenda de Tampere, est essentielle pour éviter un décrochage de la croissance économique et une réduction de notre qualité de vie.

Excellence sociale – promouvoir l'adaptabilité des entreprises et des travailleurs

Un cadre compétitif moderne requiert un réexamen du concept de la flexibilité. Dans une économie mondiale en évolution rapide, les entreprises les plus prospères seront les plus souples. Celles qui misent sur des réserves tournantes de travailleurs temporaires, sur des réglementations très détaillées et sur une autonomie limitée des travailleurs perdront du terrain face aux entreprises dont les salariés sont liés par un sens de la loyauté et de la motivation fondé sur la sécurité de l'emploi et des conditions de travail décentes.

C'est pourquoi les entreprises plus prospères seront celles qui auront mis au point des systèmes de relations de travail basés sur la confiance. La flexibilité relative à la taille des effectifs – l'obsession de l'arrière-garde favorable à la dérégulation -, qui suppose une liberté maximale de recruter et licencier, de faire appel aux contrats temporaires, de réduire au minimum les obligations des employeurs vis-à-vis de leur main-d'œuvre, est incompatible avec la flexibilité fonctionnelle, l'adaptabilité, l'initiative et la responsabilité des travailleurs, qui sont aujourd'hui autant de clés du succès.

Les politiques du marché du travail et les systèmes de relations industrielles doivent être réorientées vers l'anticipation et la gestion du changement. Afin de créer une économie européenne dynamique, et un sentiment parmi la main-d'œuvre européenne que le changement n'est pas une menace mais une opportunité, nous avons besoin d'une organisation moderne du travail et des politiques actives du marché du travail. Avec une bonne consultation des différents acteurs, des syndicats solides et une main-d'œuvre prête pour le changement, la mutation industrielle peut être gérée et les coûts sociaux minimisés.

La même logique s'applique aux politiques de protection sociale. Pour créer une société qui accueille le changement plutôt qu'elle n'y résiste, et pour faire face à une économie où de moins en moins de travailleurs auront un emploi à vie, le rôle de la protection sera crucial. Pour cette raison le Conseil européen de Bruxelles⁹ a souligné qu'un haut niveau de protection sociale était au centre de la stratégie de Lisbonne, et en a appelé au renforcement des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce lien doit être reconnu lors de la révision à mi-parcours. La protection et l'intégration sociales devraient être incluses dans les programmes nationaux d'action des Etats membres avec des indicateurs sociaux et des objectifs communs pour évaluer l'impact des politiques européennes.

Faire de l'économie de la connaissance une source d'avantage compétitif

La meilleure chance pour l'Europe d'être compétitive sur le plan mondial réside dans l'amélioration de ses performances dans les industries les plus avancées et les plus en pointe. En d'autres termes, la stratégie de Lisbonne dépend de façon cruciale de l'excellence européenne dans l'économie de la connaissance, à laquelle se rattachent deux éléments principaux : la création d'une main-d'œuvre bien formée et d'un haut niveau d'éducation et une progression significative de l'ampleur et de l'efficacité de la recherche et de l'innovation.

Une main-d'œuvre au service de l'économie de la connaissance

La révision à mi-parcours devra mettre l'enseignement et la formation au cœur de la stratégie de Lisbonne. Les investissements publics dans la société de la connaissance demeurent insuffisants. Des options telles qu'un meilleur usage des fonds structurels, d'enseignement et de formation communautaires devraient être examinées. Un écart important existe aussi au niveau des investissements privés en comparaison avec bon nombre de nos concurrents. Les données avancées par la Commission montrent que le secteur privé aux Etats-Unis investit cinq fois plus dans les ressources humaines que ce n'est le cas dans l'UE. L'éducation est un élément essentiel d'une croissance durable : un allongement du niveau d'éducation moyen d'une année représente une hausse de 5 % de la productivité et de la croissance à court terme et une nouvelle progression de 2,5 % à plus long terme.

Un plus haut niveau d'éducation et de formation signifie de meilleures chances dans la vie, l'intégration sociale, un meilleur emploi et une citoyenneté active. Pourtant, nous sommes à la traîne sur le plan du financement. En 2000, les

dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage du PIB s'élevaient à 4,9 % dans l'Union Européenne. Les dépenses par étudiant consenties dans le secteur de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis sont de 2 à 5 % supérieures à celles de nos Etats membres.

Si l'Europe aspire réellement à une société de la connaissance, nous devons augmenter le niveau d'enseignement pour tous. L'Europe investit beaucoup trop peu dans ses systèmes éducatifs et un jeune européen sur cinq abandonne trop tôt les études. Aux Etats-Unis et au Japon, la proportion de ceux qui terminent l'enseignement supérieur est de 50% plus élevée que dans l'UE. En démocratie, la société de la connaissance doit être ouverte à tous, et dans le modèle social européen nous devons mobiliser toutes nos ressources, indépendamment de la classe, des revenus, du sexe ou de l'origine ethnique.

Une éducation de base correcte doit aller de pair avec un apprentissage tout au long de la vie, accessible à tous. Les économies modernes sont caractérisées par des technologies sophistiquées, par des entreprises plus mobiles et parfois à durée de vie plus courte, par une évolution rapide de la connaissance et des qualifications requises. C'est pourquoi formation et qualifications doivent évoluer vers le concept d'apprentissage tout au long de la vie, et vers une convergence et une reconnaissance des qualifications professionnelles à l'échelle européenne, pour permettre tant aux entreprises qu'aux employés de pleinement jouer leur rôle dans le marché unique européen. Avec l'aide des partenaires sociaux il faut développer des systèmes qui rencontrent pleinement les besoins de l'économie européenne. Un financement européen accru pour les programmes d'éducation tels que Socrates et Leonardo devrait considérablement augmenter le nombre d'étudiants recevant une partie de leur formation dans un autre Etat Membre.

La recherche et l'innovation au service de l'économie de la connaissance

L'Europe doit aspirer à l'excellence, d'autant plus dans le cadre de nos universités et de nos systèmes d'enseignement supérieur. Parmi les composantes clés d'une politique au service de l'excellence doit figurer l'engagement en faveur d'un programme de recherche et de développement ambitieux. La création d'un espace européen de la recherche, auquel a souscrit le Sommet de Lisbonne, reste un de nos objectifs prioritaires. Nous demandons également l'établissement rapide d'un Conseil européen de la Recherche, afin de promouvoir une approche coordonnée à l'échelle européenne, finançant la recherche de base et empirique et rendant les résultats disponibles à l'échelle de l'UE. Il convient d'atteindre l'objectif d'un investissement égal à 3 % du PIB d'ici 2010 et il faut prévoir de nouvelles mesures d'incitation afin d'accroître sensiblement les investissements du secteur privé, jusqu'à

deux tiers du montant total, et l'innovation directe en matière, par exemple, de santé humaine et d'économie basée sur l'efficacité énergétique.

L'Europe a un besoin urgent d'un nombre plus élevé de personnes décidées à entamer une carrière dans la recherche, tandis que les chercheurs actuels doivent être encouragés à rester en Europe. Nous avons besoin de pas moins de 700 000 nouveaux chercheurs d'ici à 2010. Les carrières scientifiques en Europe doivent être rendues plus attractives pour les jeunes européens. Les chercheurs de pays tiers préfèrent actuellement s'installer aux Etats-Unis. La part des chercheurs dans la population active de l'Union européenne s'élève à 5,4 %, contre 8,7 % aux Etats-Unis et 9,7 % au Japon.

Nous avons besoin d'une plus grande coopération et émulation entre les Universités et la recherche publique et privée, dans le but d'augmenter le nombre de centres d'excellence dans la recherche, avec des mesures d'incitation aux résultats plus importantes tant au niveau national qu'europpéen.

Afin de renforcer les synergies entre la recherche et l'industrie, le secteur de la recherche européen doit être relié plus étroitement au monde industriel à travers, entre autres mesures, un engagement du Sommet de Printemps à développer les plateformes technologiques.

La contribution de la R et D à l'objectif central de Lisbonne devrait être davantage renforcée en consacrant une attention particulière aux technologies environnementales, aux nanotechnologies, aux sciences de la vie et biotechnologies et à des mesures correctives pour faciliter l'accès aux nouveaux instruments de projets intégrés et réseaux d'excellence.

L'introduction du **brevet communautaire** n'a été que trop attendue et est également une priorité urgente qui donnera une réelle impulsion à la recherche et au développement.

Le secteur des télécommunications a un rôle particulier à jouer dans la société de la connaissance. Etre compétitif aujourd'hui, cela signifie être à la pointe de la technologie numérique. Le e-plan 2005 doit être achevé et mis en œuvre et les préparatifs au plan 2010 devraient débuter dès que possible. Le fossé numérique existant entre les technologies dont nous disposons et les compétences de la main-d'œuvre doit être comblé par l'éducation et la formation. Comme c'est le cas pour de nombreuses politiques clés de Lisbonne, il est vital tant pour la compétitivité européenne que pour la cohésion sociale que soit comblé le fossé digital entre régions et groupes sociaux. Aucun citoyen européen ne peut être exclu de la société de l'information.

Faire de l'excellence environnementale une source d'avantage compétitif

La compatibilité entre politiques de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire avec les objectifs économiques, de croissance et d'emploi devrait être clairement affirmée lors de la révision à mi-parcours.

Cette approche globale et intégrée devrait faire la spécificité de Lisbonne en matière de développement durable. La relance de la stratégie de Lisbonne a lieu alors que notre environnement naturel subit une pression croissante et qu'augmentent les demandes exprimées par nos citoyens en matière de protection environnementale et de qualité de vie. La stratégie de Lisbonne implique que nous relevions ces deux défis dans une perspective de compétitivité et de croissance.

Loin d'être un frein à la croissance, les politiques environnementales peuvent donner à l'UE un avantage compétitif ; dans cette perspective nous attachons une grande importance au plan d'action en matière de technologies environnementales proposé par la Commission. En effet le développement de technologies propres et des énergies renouvelables mène à la création d'emplois, est un élément stimulant pour les activités de recherche et développement, réduit les coûts sociaux, environnementaux et de santé publique. En outre, il y aura une demande croissante pour ces technologies dans un futur proche et l'industrie de l'UE devrait se donner pour objectif de se maintenir comme leader mondial en la matière. Dans un monde aux ressources limitées, avec d'une part des pressions croissantes sur l'environnement et d'autre part une prise de conscience environnementale, les entreprises qui adoptent en premier des normes environnementales élevées bénéficieront d'un avantage compétitif crucial. Pour les producteurs européens, l'excellence environnementale pourrait certes générer des coûts à court terme, mais aussi des profits à long terme.

Dans l'esprit de la stratégie de Lisbonne et Göteborg il doit y avoir un équilibre entre les politiques de l'UE : la politique environnementale peut contribuer à la compétitivité et doit être compatible avec la croissance et l'emploi mais ne peut être simplement subordonnée aux objectifs économiques. Un modèle européen de développement basé sur une utilisation responsable des ressources naturelles et sur les meilleures technologies environnementales assurera l'existence de perspectives de développement à long terme au profit des générations futures. C'est aussi garantir la spécificité du modèle européen face à une logique productiviste orientée vers le seul profit.

En outre nous ne pouvons accepter que d'autres acteurs économiques globaux se donnent un avantage compétitif à court terme en pratiquant une politique de dumping environnemental là où l'Europe assume ses responsabilités face aux générations futures, à leur cadre de vie et leur santé. L'Union européenne a joué un rôle moteur en matière de promotion des politiques environnementales sur la scène interna-

tionale. Nous voulons que ce rôle soit poursuivi notamment, mais non exclusivement, dans le cadre du processus de Kyoto dont les objectifs ne constituent qu'une première phase, insuffisante et qui devra être complétée par des objectifs supplémentaires, pour contrer le changement climatique.

L'UE s'est dotée de la législation environnementale la plus ambitieuse au monde. En matière environnementale comme dans les autres politiques liées à la stratégie de Lisbonne, nous constatons avec préoccupation que la transposition et la mise en application de la législation européenne sont très souvent insuffisantes. Dès lors, en matière environnementale comme pour les autres politiques, nous avons besoin d'un processus de suivi attentif et de procédures de « name and shame » à l'égard des Etats membres fautifs.

Le besoin d'action et de coordination des Etats membres doit être rappelé. Relancer la stratégie de Lisbonne sur base d'une dynamique nouvelle, c'est également promouvoir une méthode se concentrant sur quelques objectifs environnementaux prioritaires assortis d'objectifs chiffrés à l'horizon 2010.

Nous plaidons pour une politique résolue en matière de changement climatique et d'utilisation responsable des ressources: réduction de 30 à 40% des émissions de CO2 d'ici à 2040 notamment par la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et par les économies d'énergie. Ceci nécessite un renforcement des activités de recherche et développement sur le plan des technologies environnementales.

Nous demandons une politique des produits chimiques ambitieuse, conduisant à un environnement débarrassé des produits chimiques les plus dangereux, dans la mesure du possible d'ici à 2020, également capable de donner à l'industrie un avantage compétitif par une production basée sur l'excellence environnementale.

Nous voulons rétablir la pleine confiance des citoyens en matière de sécurité alimentaire.

Nous devons traduire dans les faits les objectifs ambitieux de la législation européenne en matière de qualité de l'eau et de gestion des déchets. La politique des transports doit être réexaminée, notamment par une évolution du transport routier vers des modes de transport plus favorables à l'environnement. L'internalisation des coûts externes et une politique fiscale appropriée seront essentiels pour réaliser cette évolution. Enfin nous demandons la mise en place du principe du pollueur payeur en chiffrant le coût de la pollution, à commencer par les pesticides nuisibles et les émissions dues aux transports.

Faire de l'esprit d'entreprise une source d'avantage compétitif

La stratégie de Lisbonne dépend de manière cruciale de la création d'un environnement permettant aux entreprises européennes de se développer. Pour cet objectif, chaque argument et chaque proposition de ce document a un rôle à jouer. Un message important contenu dans ce document a été de dire que les obstacles aux entreprises sont de différentes natures. Nous avons besoin d'une stratégie de Lisbonne qui s'attaque à tous ces obstacles et non d'une version édulcorée qui ne se concentre que sur la déréglementation. La déréglementation n'apporte même pas un début de réponse aux besoins des entreprises à la recherche d'une main-d'œuvre formée et motivée, de services et d'une infrastructure de première classe et d'autres facteurs indispensables à la productivité que ce document a décrits. Ce dont les entreprises ont le plus besoin c'est d'une réglementation intelligente.

L'achèvement du marché intérieur constituerait au sein de l'Union européenne, l'étape la plus importante vers une réglementation plus intelligente. Trois raisons essentielles à cela:

- lever les obstacles à l'esprit d'entreprise
- élargir le choix des consommateurs
- créer un grand marché domestique pour les producteurs européens.

S'il est mené correctement, l'achèvement du marché intérieur libérera d'énormes gains potentiels en matière économique et d'emploi, à la fois pour les consommateurs et pour les entreprises. Un marché unique des services financiers pourrait par exemple lever un obstacle important à l'esprit d'entreprise dans certains Etats membres en améliorant l'accès au capital. Les citoyens européens également en seraient les grands bénéficiaires, par un meilleur choix et une pression à la baisse au niveau de la concurrence sur les coûts. Afin d'obtenir un large soutien pour achever le marché intérieur et créer la confiance sur laquelle repose un marché opérationnel, le cadre juridique devra également assurer des normes élevées de protection des consommateurs et renforcer la cohésion économique et sociale.

LES SERVICES : TIRER LES LEÇONS D'UNE ERREUR



La proposition controversée de Directive sur les Services illustre la nécessité d'assurer que la législation est compatible avec une Europe de l'excellence. A l'aune de la stratégie de Lisbonne, la faiblesse principale du projet réside dans le fait que, en cherchant à atteindre l'important objectif d'un marché intérieur des services, elle n'accorde aucune ou peu d'attention aux autres éléments vitaux de la stratégie, tels que les acquis sociaux et l'importance de services publics de haute qualité. Dans sa forme actuelle, la Directive encouragerait un « nivellement par le bas », où les fournisseurs de services ouvrent boutique dans les Etats membres avec la législation du travail la moins exigeante. Le secteur des services a un rôle clé à jouer dans nos économies modernes, mais nous devons maintenir un équilibre socialement acceptable entre l'ouverture du marché et la garantie que les droits sociaux et du consommateur sont maintenus.

La persistance de différences nationales au niveau du droit des sociétés, des systèmes comptables et des systèmes d'impôt sur les sociétés constitue une autre barrière pour les entreprises européennes – particulièrement en ce qui concerne les activités transfrontalières réalisées par les entreprises de moins grande envergure. Alors que la diversité nationale devrait être respectée, il reste un champ assez vaste pour l'expansion de règles communes. Les progrès doivent être plus rapides au cours des 5 prochaines années. L'imposition des sociétés en particulier, est un secteur dans lequel un véritable engagement à lever des obstacles est incompatible avec le refus de certains Etats membres de discuter de l'harmonisation fut-ce simplement des définitions et des systèmes.

Des améliorations en matières de gouvernance et de management des entreprises ont également un rôle à jouer au niveau de l'amélioration du climat des affaires et de la confiance des investisseurs. Il faut qu'il y ait des normes plus élevées en matière de transparence, une meilleure surveillance des dispositions financières et fiscales, de plus fortes garanties de l'indépendance des commissaires aux comptes et une séparation stricte – au niveau des bureaux de consultation de comptabilité et de gestion – des fonctions de commissaire au compte et de conseiller financier.

Alors que les compagnies ont à répondre à la concurrence globale et au changement technique, qui se traduit par exemple par des restructurations, délocalisations et sous-traitances, La politique industrielle européenne doit encourager une industrie modernisée, concurrentielle et diversifiée avec une attention toute particulière sur des secteurs nouveaux et dynamiques tels que la biotechnologie ou la société de l'information. Nous devrions développer le savoir-faire européen et l'indépendance technologique, par exemple dans le domaine de

l'aéronautique et de l'espace. Le projet GALILEO offre un modèle de référence d'une politique industrielle européenne tournée vers l'avenir, par exemple pour renforcer les capacités logistiques européennes. Basé sur l'excellence européenne en matière de recherche et sur l'indépendance au niveau technologique, et combinant financement à la fois public et privé, ce projet aura des retombées positives dans la gestion de l'environnement, la réduction des risques et même dans la gestion de la PAC. Cette réussite devrait être poursuivie avec ambition, ces leçons devraient être étudiées de près et appliquées plus généralement de manière à sauvegarder la cohésion sociale et la stabilité du marché du travail.

La révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne devrait également être considérée comme une occasion de placer également les **petites entreprises** au cœur de la stratégie. Les petites entreprises sont la colonne vertébrale de l'économie européenne, une source clé d'emplois et une source propice d'inspiration pour les entreprises. La révision à mi-parcours doit identifier des mesures plus efficaces leur permettant de jouer pleinement un rôle au sein du marché unique et pour exploiter leur potentiel comme force motrice pour l'innovation et l'emploi. Il faut davantage de soutien, en particulier pour les très petites entreprises et l'économie sociale, qui sont des sources majeures d'emploi. La révision devrait promouvoir l'esprit d'entreprise, de simplifier et d'améliorer l'environnement administratif, réglementaire et financier et donner aux petites entreprises un accès plus aisé aux services d'aide, aux programmes et réseaux de la Communauté, en accord avec la Charte européenne des petites entreprises et le programme multiannuel 2001-2005.

La révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne devrait clarifier l'engagement de l'Europe à mettre en place des incitants fiscaux et autres pour encourager l'innovation industrielle, concentrée principalement sur les PME. Contrairement au régime pragmatique d'aide à l'innovation des Etats-Unis, l'aide de l'UE est confinée à la recherche. L'Espace Européen de la Recherche devrait être complété par la création d'un Espace Européen de l'Innovation au sein duquel les PME recevraient une aide à l'innovation allant de la recherche au développement de produits pour le marché.

Relancer la Stratégie de Lisbonne : Propositions du Groupe du PSE pour le Sommet de Printemps 2005

Tout en gardant à l'esprit les valeurs et objectifs définis dans le Traité Constitutionnel, ce document soutient qu'une bonne compréhension des conditions de compétitivité moderne, et du modèle de compétitivité de Lisbonne, devrait transformer les termes du débat politique européen – mais que ceux chargés de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, dans les gouvernements nationaux ou au niveau européen, ne l'ont pas tous intégralement compris. Nous demandons, notamment, une meilleure compréhension de la compétitivité, qui reconnaisse l'interdépendance de l'économie, de la société et de l'environnement. Nous soutenons qu'une simple approche « l'économie d'abord » ignore les véritables sources d'avantage compétitif de l'Europe, et risque de nuire au modèle social et environnemental européen et d'aliéner et de démobiliser les citoyens d'Europe.

Nous en appelons au Sommet de Printemps 2005 pour qu'il démontre qu'il a compris ces vérités basiques et pour relancer la Stratégie de Lisbonne avec un but très clair, assorti d'un programme d'action vigoureux, de transformer les engagements politiques en résultats concrets. Par conséquent, le Sommet devrait :

- réaffirmer son engagement dans le modèle d'une « Europe de l'excellence », soulignant la Stratégie de Lisbonne
- convenir que les Perspectives Financières devront accroître grandement les fonds disponibles pour atteindre les objectifs de Lisbonne, avec une augmentation, en particulier de la rubrique 1a « compétitivité pour la croissance et l'emploi »¹⁰, et de la rubrique 1b, « politique de cohésion », qui devraient également être plus étroitement alignées sur la Stratégie de Lisbonne
- convenir que les ressources budgétaires de l'UE non utilisées devront être transférées au Fonds d'Ajustement à la Croissance pour financer en particulier les programmes à haut degré de priorité de Lisbonne
- convenir de lancer une révision détaillée des moyens de renforcer les ressources propres à l'UE, en vue de parvenir à un accord d'ici fin 2006
- afin de mettre en œuvre l'engagement des Etats membres pris au Sommet de Lisbonne en 2000, quantifier :
 - a) les augmentations budgétisées que chaque Etat membre fera en matière de dépenses d'éducation, année par année, jusqu'en 2010
 - b) les progrès réalisés par chacun d'eux, tendant à réduire de moitié, d'ici 2010, le nombre des 18-24 ans ne poursuivant pas d'études ou de formation
- afin de trouver les 700 000 nouveaux chercheurs supplémentaires dont l'Europe aura besoin d'ici 2010 pour atteindre l'objectif de passer la R&D à 3% du revenu national, insister pour que chaque Etat membre se fixe un objectif national – et accepte de rendre compte, d'ici fin 2005, des mesures prises et planifiées

¹⁰ couvrant la R&D, l'éducation et la formation, le transport et l'énergie et la politique sociale

- convenir que tous les Etats membres développeront d'ici fin 2005, en consultation avec les partenaires sociaux, des stratégies nationales d'éducation tout au long de la vie
- fixer une date butoir pour l'entière mise en œuvre du plan d'action de la Commission 2003 « Investir dans la Recherche » et du rapport du Parlement européen du même nom ¹¹
- débloquer l'adoption du Brevet communautaire
- convenir de la mise en place rapide d'un Conseil Européen de la Recherche et d'un Espace Européen de l'Innovation, avec un accent particulier sur la promotion du développement et de la diffusion des éco-innovations, renforçant le leadership européen dans les éco-industries
- fixer des objectifs quantifiés d'augmentation des fonds publics et privés de financement de la recherche, y compris la recherche dans les technologies environnementales, à atteindre chaque année jusqu'en 2010, dans chaque Etat membre et au niveau de l'UE ; convenir que chaque Etat membre rendra compte, d'ici fin 2005, des mesures prises et planifiées, pour atteindre ces objectifs ;
- adopter les propositions Almunia de réforme du Pacte de Stabilité et de Croissance, en incorporant également la règle selon laquelle, lors du cycle économique, les gouvernements n'empruntent que pour investir, avec une définition commune de l'« investissement intelligent »
- remplacer la multitude de rapports nationaux sur Lisbonne demandés aux Etats membres, par deux rapports triannuels – l'un sur la coordination de politique économique et de l'emploi, et l'autre sous forme de plan de croissance et de cohésion, faisant état des progrès accomplis sur Lisbonne et fixant des objectifs vérifiables
- adopter un programme de Lisbonne quinquennal, calqué sur le programme du marché unique de 1992, assorti d'un calendrier précis des étapes à franchir aux niveaux national et européen
- introduire une procédure de « naming and shaming » des Etats membres ne remplissant pas leurs engagements de Lisbonne, que ce soit dans ses aspects économique, social, environnemental, ou encore d'économie de la connaissance
- réviser les procédures de coordination politique afin d'améliorer la transparence et de renforcer l'appropriation nationale et le dialogue social
- demander à la Commission une action déterminée de promotion du principe « à travail égal, salaire égal » et de réduire les barrières, tant sur le lieu de travail que dans la société, pour accroître la participation des femmes, travailleurs âgés et autres, à la main d'œuvre
- garantir que la révision de la Directive sur le Temps de Travail n'aboutira pas à l'abandon de la semaine de 48 heures et que la Directive sur le Travail Temporaire sera débloquée
- convenir d'une date butoir prochaine pour que tous les Etats membres aient atteint les objectifs du Sommet de Barcelone de 2002, en matière de prise en charge des enfants
- demander à la Commission de présenter d'ici fin 2005 un nouveau plan d'action sur l'égalité des chances

¹¹ COM(2003)226, avril 2003 et rapport Linkohr, de novembre 2003

- demander aux Etats membres de se mettre d'accord sur des stratégies globales en matière de vieillissement de la population, d'ici 2006
- réaffirmer le rôle de la protection sociale en permettant à l'Europe de répondre au changement et à l'incertitude de l'économie mondiale et de parvenir à un accord sur un Nouvel Agenda Social Européen, avec un calendrier défini de mise en œuvre
- convenir d'un calendrier de développement d'une approche européenne globale de contrôle de l'immigration, en liant la politique d'immigration de l'UE aux relations avec les pays d'origine, et en soulignant qu'une meilleure intégration – des nouveaux immigrants et des minorités ethniques établies – est un élément essentiel de toute politique d'immigration fructueuse
- convenir que tous les Etats membres définiront des calendriers nationaux de mise en œuvre du Plan d'Action de Technologie Environnementale, avec des mesures et dates butoirs concrètes, et avec un accent spécial sur la dimension de la recherche, le soutien des petites entreprises et la levée des subsides nuisibles à l'environnement
- convenir, en coopération avec le monde des affaires, d'un calendrier de mise en œuvre de la Politique Intégrée des Produits de l'UE
- charger la Commission de présenter, d'ici fin 2005, des propositions détaillées et ambitieuses pour approfondir des politiques d'énergie durable, y compris le rendement énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- convenir d'un calendrier d'adoption, sans difficultés, de la proposition REACH, avec pour objectif de débarrasser notre environnement des produits chimiques les plus dangereux d'ici à 2020
- s'engager à parvenir à un accord, d'ici fin 2005, sur l'action conjointe des Etats membres et de l'UE pour franchir une étape décisive vers un transport durable
- convenir que tous les Etats membres définiront, d'ici 2006, avec les autorités locales, des plans d'action pour subordonner les marchés publics à des normes environnementales
- convenir d'un examen fondamental et urgent de l'approche de l'UE sur la libéralisation des services, dans le but de parvenir à un accord, d'ici fin 2005, sur une Directive sur les Services amendée, qui protège l'acquis social européen, et soit accompagnée d'une Directive-cadre sur les Services d'Intérêt Général, afin de protéger la contribution au modèle de compétitivité européen, de services publics de haute qualité
- présenter une Nouvelle Stratégie de Marché Intérieur 2007-2010, qui donne priorité au développement et à la réalisation du marché européen des services
- convenir de l'achèvement de l'intégration des marchés de services financiers de détail au niveau européen, à mettre en place d'ici 2010, conçu de manière à favoriser l'accès au capital à risque et à promouvoir l'investissement
- convenir d'un calendrier de mise en œuvre du Plan d'Action sur les Entreprises et de la Charte pour les Petites Entreprises

www.socialistgroup.org